

Loin est encore le bout du tunnel

Le dilemme des mères célibataires



Page 6

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3849 - Lundi 18 avril 2016 - Prix : 10 DA

Commune de Béjaïa

Des citoyens paralysent le trafic routier dans le centre-ville

Page 24

Pour faire face à la crise financière

L'opération emprunt obligataire officiellement lancée

Page 2

Culture ou mendicité ?

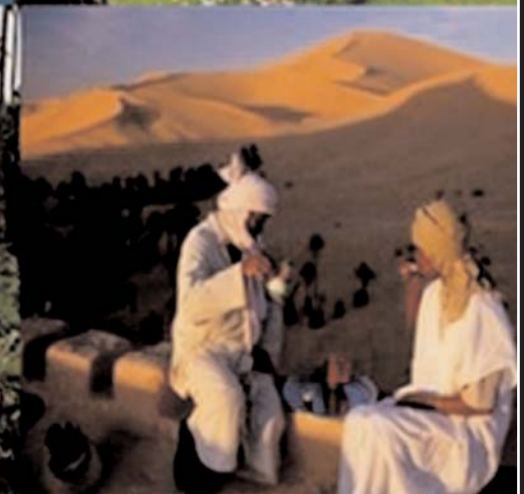
Par Nadjib Stambouli

Si «l'année de la culture arabe» qui vient de se clore à Constantine n'est appelée à s'inscrire dans l'Histoire ni en faveur de la culture dont elle porte le nom, ni pour les arts et artistes de la capitale de l'Est, elle pourrait néanmoins prétendre à fournir un matériau pour tirer des leçons. Commençons, parce que ce volet n'est pas long, par le versant positif du bilan. Il est indéniable que Constantine, à l'instar de Tlemcen pour une année identique, avec juste le remplacement d'«arabe» par «islamique» est gagnante dans «l'affaire» sur le créneau concret et éligible à une relative postérité, celui des infrastructures. Rénovations en série, construction de nouveaux édifices et ouvrages (citons au moins le pont Salah Bey) constituent sans conteste aucun un éventail d'acquis pour la ville et à moyen terme, pour son tourisme. Certes, des chantiers ont non seulement défiguré le charme de la ville et certains projets ne sont même pas terminés après la clôture de la fameuse manifestation culturelle, mais vogueons sur le «mieux que rien». Sur le plan du fond, il serait inconvenant de ne pas s'arrêter sur la conception de la culture chez l'initiateur même de cette «année de...», à savoir Bouteflika. Citons un passage de son message lu à la clôture par le ministre chargé du secteur : «Culture et savoir ne constituent plus des produits de consommation mais des outils de création et d'innovation».

Suite en page 3

70 milliards de dinars injectés et 3 000 nouveaux projets

Ghoul parle d'un nouveau souffle du tourisme



«Cette rencontre est importante car elle comprend 66 entreprises publiques pour un coût de 70 milliards de dinars que l'Etat devra déboursier afin de donner au secteur du tourisme un nouveau souffle et dynamique économique», a affirmé, hier, le ministre du Tourisme.

Page 2

Il a défendu le projet de la Grande mosquée

Tebboune accuse Bouygues

Page 3

«Constantine, capitale de la culture arabe»

Sellal préside la cérémonie de clôture

Page 13

70 milliards de dinars injectés et 3 000 nouveaux projets

Ghoul parle d'un nouveau souffle du tourisme

■ « Cette rencontre est importante car elle comprend 66 entreprises publiques pour un coût de 70 milliards de dinars que l'Etat devra déboursier afin de donner au secteur du tourisme un nouveau souffle et dynamique économique », a affirmé, hier, le ministre du Tourisme.

Par Yacine Djadel

A cet effet, lors de la conférence tenue hier matin au siège du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, qui, rappelle-t-on, a fait l'objet d'une signature d'un accord collectif entre les travailleurs du secteur touristique et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le ministre du Tourisme n'a pas manqué de rappeler tous les efforts consentis par l'Etat dans ce domaine en avançant que 3 000 nouveaux projets dans ce cadre sont en cours de voir le jour. La convention signée entre les deux partenaires, est précisément axée sur la restructuration urgente et nécessaire du secteur de l'hôtellerie surtout. Pour le ministre, la formation et la sécurisation sociale des professionnels de l'hôtellerie et du tourisme reste une condition sine qua non pour le développement du secteur, et

ce, en plus de l'élargissement de nos capacités en hébergement et accueil. C'est dans ce sens qu'il rappelle que bien que l'Algérie ait atteint, depuis l'indépendance à ce jour, une capacité d'hébergement de 100 000 lits, ce qui est une première d'ailleurs dans l'histoire du tourisme chez nous, ce progrès demeure insuffisant quant au déficit que requiert le domaine. Ce nombre, toujours d'après le ministre, doit être revu à la hausse au moins à 180 000 lits. Le ministre a ajouté, dans la même perspective, que « l'activité touristique en Algérie, en matière d'économie, relève uniquement d'un taux de 2% du PIB à l'échelle nationale, d'où l'urgence de l'augmenter à 10% pour les temps à venir. Nous avons pris l'initiative de transformer le secteur du tourisme de marge de celle-ci », a souligné M. Ghoul. Pour ce faire et réaliser une meilleure redynamisation du secteur touristique, le ministre a fait savoir l'intérêt du gouvernement à prévaloir d'abord le tourisme intérieur, pour ensuite passer à celui d'attirer les étrangers. « Dans le cadre des nouveaux projets d'investissement pour développer le tourisme, 14 000 sont destinés au tourisme intérieur, car notre devise première est de faire connaître les valeurs du pays à nos enfants pour ensuite les faire valoir à l'étranger », a-t-il indiqué. Selon Amar Ghoul, cette nouvelle stratégie tient des leçons qu'a tirées l'Etat en la matière, de nos pays voisins, à l'image de la Tunisie et du Maroc, qui, eux, ont tout focalisé sur le tourisme extérieur. Un



Ph/E. Soraya/J.A.

exemple bien sûr à ne pas suivre pour le ministre, compte tenu du fait des conséquences négatives que cela implique, notamment en politique extérieure. Ces résolutions à reconsidérer tout le secteur touristique viennent donc en écho au contexte social et économique de la réalité des Algériens. A rappeler que ces derniers, au vu de l'amélioration de leurs conditions de vie, voyagent de plus en plus à l'étranger. « 1 000 euros en moyenne sont dépensés par le couple algérien chaque année à l'étranger », a rappelé le ministre du Tourisme. Cet état de fait se veut donc parmi les raisons principales du gouvernement d'accentuer ses efforts à promouvoir davantage le tourisme intérieur. Pour ce qui est de l'accueil des étrangers,

100 hôtels 5 étoiles ont été construits sur tout le territoire national dans le cadre de ce programme a-t-on appris par M. Ghoul. De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, M. Sidi Saïd, en s'exprimant sur le sujet lors de son intervention, a, tout de suite, rappelé l'importance de cette convention à créer de l'emploi et apporter plus de droits aux travailleurs algériens. Pour ce dernier, le tourisme constitue avant tout un plan de développement social et régional pour le citoyen algérien. A ce sujet, M. Sidi Saïd n'a pas manqué de saluer l'énorme volonté de l'Etat à moderniser le secteur du tourisme. Il dit, à ce propos, que « le gouvernement a déboursé 90 millions de dinars pour laestruc-

turation et l'élargissement des hôtels, soit une capacité de 20% en hébergement à l'échelle nationale ». « Cette reconsidération du tourisme redynamisera l'économie nationale », a-t-il indiqué. S'agissant de la mise en valeur du potentiel attractif du pays en matière d'opportunités touristiques, le SG de l'UGTA a insisté sur l'intérêt majeur d'aller plus sur le Sud algérien qui, selon lui, regorge d'immenses moyens. En somme, au vu de toutes les améliorations enregistrées par l'Algérie dans le secteur du tourisme qui, certes, restent insuffisantes pour le moment dans le cadre de la diversification de son économie hors hydrocarbures, la tutelle, en continuant davantage dans ce sens, peut aboutir à de meilleurs résultats. **Y. D.**

Pour faire face à la crise financière

L'opération «emprunt obligataire» officiellement lancée

Pour faire face à la crise financière induite par la chute des prix du pétrole, l'Algérie privilégie l'endettement interne à l'endettement extérieur. En effet, la mobilisation de l'épargne interne est la seule solution pour remplir ses caisses, et par conséquent, financer des projets économiques majeurs auxquels sont invités à souscrire les acteurs économiques et les petits épargnants. C'est ainsi que l'opération de l'emprunt obligataire a été officiellement lancée hier dans les banques, publiques comme privées, et le Trésor, à travers le territoire national. Les citoyens peuvent ainsi acquérir des actions avec 50 000 dinars à 5% de taux d'intérêt pour un prêt de 3 ans. Le taux sera de 5,75% pour une durée de plus de 3 ans. Il s'agit d'obligations qui bénéficient de la garantie de l'Etat, une opération qui durera six mois. Abderrahmane Benkhalfa, ministre des Finances, avait rassuré que les fonds qui seront collectés dans le cadre de cette opération seront destinés exclusivement à l'investissement économique. « Que tout le monde soit tranquille : nous ferons tout pour orienter chaque dinar collecté dans le cadre de l'emprunt obligataire vers des investissements économiques, qu'ils soient structurants comme les ports, les



chemins de fer, les zones industrielles, le logement promotionnel ou les réseaux d'irrigation, ou destinés à l'élargissement des entreprises économiques », avait-t-il précisé. Baptisé « Emprunt national pour la croissance économique » (ENCE), ce dispositif vise, selon le ministre des Finances, la « mobilisation des ressources disponibles et endormies dans les tiroirs » pour le financement des projets d'investisse-

ments et économiques de l'Etat. La souscription à cet emprunt est ouverte « à tout le monde sans exception, que ce soit pour les particuliers, entreprises publiques ou privées », a-t-il déclaré. Cette souscription sera proposée sous deux formes : titre nominatif ou au porteur (anonyme). Quant au mode de paiement, il sera effectué selon le choix du souscripteur : par chèque, cash ou par virement, a encore

précisé le ministre. S'agissant de la durée de souscription, elle est fixée à 6 mois mais l'Etat pourra clôturer l'opération une fois que les souscriptions atteignent le montant plafond escompté, a fait savoir le ministre. Quant au mode de transmission des titres, le ministre a indiqué que ces derniers seront librement négociables et pourront être achetés et/ou cédés à des personnes physiques ou morales soit par voie de transaction directe ou par endossement par le biais d'intermédiaires légalement habilités. A l'échéance de la durée du titre, c'est le porteur de la quittance (formulaire délivré par l'organisme de souscription) qui va récupérer le montant dû, a encore expliqué M. Benkhalfa. Par ailleurs, le remboursement par anticipation des titres souscrits est possible, mais un souscripteur ne peut demander ce remboursement qu'après écoulement de la moitié de la durée globale du titre et après avis du directeur général du Trésor. A la question de savoir si cet emprunt pourrait être en concurrence avec le programme de mise en conformité fiscale volontaire visant à bancariser les fonds informels, le ministre a considéré que ces deux dispositifs étaient en complémentarité et non en concurrence. **Meriem Benchaouia**

Il a défendu le projet de la Grande mosquée

Tebboune accuse Bouygues

■ Après le Premier ministre, le chef de la diplomatie algérienne, des chefs de partis et des organisations, c'est au tour du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, de répondre à sa manière aux Français, non pas au sujet de leur atteinte au président de la République mais dans leur campagne contre la construction de la Grande mosquée d'Alger.



Ph/E. Soraya/J. A.

Par Nacera Chennafi

C'est dans une réunion d'évaluation de son secteur qu'il a présidée hier à la Résidence El Mithak, à Alger, que le ministre de l'Habitat a accusé la compagnie française «Bouygues». «Bouygues pensait qu'il allait obtenir le projet, comme s'il était dans la maison de papa. Il n'a pas eu la mosquée et ne l'obtiendra pas», dira Tebboune d'un ton ferme.

Le ministre a accusé ceux qui s'opposent au projet de construction de la Grande mosquée d'Alger de «vouloir mettre l'Algérie sous leur protectorat».

Plus explicite, M. Tebboune avance que ces derniers «n'ont pas accepté le fait que la Grande

mosquée soit construite à Mohammadia, en référence au Prophète Mohamed». «Un quartier qui portait le nom de l'ancien général français Lavignier», rappelle-t-il.

Au sujet de la campagne de certains médias français contre notamment le projet de la Grande mosquée d'Alger, le ministre dira : «Tout le monde connaît le lien entre Bouygues et Canal +, etc., cela nous permet de comprendre la suite».

Le ministre a défendu le projet de la Grande mosquée d'Alger : «C'est un honneur pour l'Algérie et le monde musulman».

Ainsi, le tweet de Manuel Valls concernant la photo du Président Bouteflika après lui avoir accordé une audience à l'occasion de la 3^e session du sommet de haut niveau algéro-

français continue de susciter les réactions de hauts responsables de l'Etat.

Le geste du Premier ministre français Manuel Valls après sa visite à Alger et précédée par une campagne de médias français contre des institutions algériennes ne sera pas oublié aussi facilement par Alger. Si les deux pays sont liés par des contacts de coopération économique et commerciale cela ne veut pas dire se laisser mener par le bout du nez.

Dans ce cadre, le ministre des Affaires étrangères avait qualifié dans une déclaration à la presse samedi dernier à Constantine de «non acceptable» l'attitude du Premier ministre français.

Il a appelé les partenaires internationaux de l'Algérie au

respect de ses institutions. «J'insiste sur le fait que nous accordons énormément d'importance à ce que nos partenaires internationaux ne s'ingèrent pas dans nos affaires intérieures, respectent nos institutions et acceptent de baser le partenariat avec l'Algérie dans le respect mutuel et l'équilibre des intérêts», a déclaré M. Lamamra. «Tous nos partenaires internationaux sont tenus, lorsqu'il s'agit de rapports avec l'Algérie, à un minimum de respect que nous appelons nos lignes rouges», a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, il n'est pas écarté une nouvelle convocation de l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Émié, par les services du MAE algérien.

N. C.

AADL

Plus 185 000 logements en cours de réalisation

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a lancé plus de 185 000 unités de type location-vente, a indiqué dimanche le directeur général de l'Agence, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une rencontre d'évaluation du secteur, présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, M. Belaribi a précisé que 185 628 logements sont en cours de réalisation dans le cadre de la formule location-vente (AADL), parmi les 310 000 que compte le programme. Le taux d'avancement

dans la réalisation de ces logements est de 40%, selon le même responsable qui a ajouté que 28 600 parmi ces logements sont en phase de finalisation. Le gouvernement avait approuvé en début de mois des transactions pour la réalisation de 22 350 logements outre les 7 750 logements dont les études ont été achevées en lançant les appels d'offres pour la réalisation, portant ainsi le nombre de logements lancés à 215 728 unités, répartis sur le territoire national. Faisant le point du programme location-vente pour le premier

trimestre 2016, M. Belaribi a indiqué que l'AADL avait lancé durant cette période 10 600 unités et distribué 508 logements. Le coût de ce programme pour les trois premiers mois de l'année en cours est de plus 22,6 milliards de DA, soit 22% du budget global consacré à l'habitat pour cette période. Par ailleurs, l'AADL s'apprête à distribuer 11 614 logements de la formule location-vente au niveau national dont 8 000 logements dans la capitale, prévus pour le mois de ramadhan. Ces logements concernent les souscripteurs au pro-

gramme AADL de 2001-2002. Les travaux des réseaux et voiries sont en cours au niveau de tous ces chantiers. Selon le même responsable qui a précisé que les réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été achevés alors les travaux de raccordement au réseau de gaz ont été lancés sur certains sites. 83 102 souscripteurs sont concernés par le programme AADL 2001-2002 à travers le territoire national, alors que le programme 2013 compte 443 251 souscripteurs, selon les chiffres du ministère.

Larbi O.

EDITO

Culture ou mendicité ?

suite de la page Une

Noble intention s'il en est, qui promeut la création artistique et culturelle, alors que c'est l'exact inverse que l'on observe, à savoir l'encouragement de la consommation. Ce primat accordé à la consommation sur la production s'observe à travers ces «années là» et surtout par la pléthore de festivals tout juste bons à engraisser des équipes du bureaucrate, un «président de festival» et sa cour, grassement payés à l'année pour une semaine d'activité réelle. Le pire dans cette foison de festivals (récemment, Mihoubi a évoqué ce problème) c'est qu'ils ne répondent pas à leur vocation première, celle de consacrer un bouillonnement créatif dans tel ou tel volet des arts élaborés, cinéma, théâtre, arts plastiques ou autres. Et le pire dans le pire, c'est que cette poudre aux yeux déployée de manière permanente a injecté dans les esprits des artistes des réflexes d'assistanat financier et introduit en eux-mêmes l'appât du gain comme unique carburant de création. Les artistes, hormis quelques exceptions qui confirment cette règle de la gloutonnerie matérielle, en d'autres termes la course au fric et privilèges de pacotille vont jusqu'à brader des choix fondamentaux qui ont nourri les talents de leurs prédécesseurs. A titre d'exemple seulement, citons le cas de l'arabe classique qui a envahi les planches comme langue théâtrale en Algérie. Si les aînés qui ont nourri de leur talent la noblesse de cet art, les Alloula, Kateb, Benaïssa et autres ont opté pour le dialectal pour les dialogues, répliques et tirades, c'est pour répondre au but premier de toute œuvre, celui d'être compris du plus grand nombre, tout simplement. Précisons à titre de précaution, que l'arabe classique, ou n'importe quelle langue littéraire, peut-être éligible au rang de langue théâtrale. Mais ce qui est révoltant ici, c'est qu'il ne s'agit pas d'un choix de principe. Il se trouve, aussi difficile à admettre que cela puisse paraître, que le choix fait par les auteurs dramatiques (ou se proclamant tels), adaptateurs et metteurs en scène (complices) en faveur de l'arabe classique est dicté par des considérations bassement terre à terre. C'est tout simplement pour participer aux festivals du Moyen-Orient ! Les organisateurs des festivals des pays du Golfe exigent la langue arabe classique à nos hommes de théâtre qui courbent l'échine, alors qu'ils ne l'exigent pas pour eux-mêmes. Ils ne le faisaient bien sûr pas devant Alloula, Rouiched ou Ziani, pour la simple raison que leur talent parlait pour eux et en retour, au lieu de s'aplatir, ils auraient boycotté ces festivals et leur diktat. Voilà où nous a mené l'injection de la mentalité d'assistés chez nos artistes et ce n'est là qu'un seul exemple, dans un seul domaine artistique. Il n'est pas trop tard pour arrêter le massacre...

N. S.

Des pluies en avril décisives pour sauver la campagne 2016

La récolte est déjà compromise pour le blé

■ Des précipitations en avril sont décisives pour sauver la campagne céréalière 2016 et rattraper le déficit en pluies enregistré en hiver, alors que la récolte est déjà compromise pour le blé à l'Ouest, a indiqué à l'APS le directeur général de l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC), Mohamed Belabdi.

Par Ilham L.

Les pluies tombées en mars ont rendu espoir aux agriculteurs après une sécheresse exceptionnelle qui a touché, notamment la région Ouest où il n'a pas plu durant décembre et janvier derniers, estime-t-il.

«Mais le mois d'avril sera décisif pour la campagne. S'il pleut, l'année céréalière sera sauvée», souhaite le même responsable.

«Depuis 1993, nous n'avons pas vu une année où il n'a pas plu pendant deux mois d'hiver successifs. L'hiver a été sec, surtout pour le blé dur connu pour son exigence en froid qui lui permet de développer son système racinaire afin d'absorber le maximum d'eau et d'éléments minéraux nécessaires pour donner un bon rendement», explique M. Belabdi qui est également ingénieur agronome.

Mais des pluies en avril vont aider à rattraper le déficit, parce que le système racinaire de la plante n'est pas aussi développé pour résister davantage, selon lui.

Quant aux résultats attendus de cette campagne céréalière, M. Belabdi prédit que l'année devrait être «bonne» à l'est et au centre du pays, tandis que les rendements devraient être «moyens» pour l'orge à l'Ouest.

Les chiffres prévisionnels du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, élaborés dans le cadre du quinquennat 2015-2019, tablent sur une production de 61 millions de quintaux.

La production céréalière avait

atteint 40 millions de quintaux lors de la campagne 2014-2015, en hausse de 14,3% par rapport à celle d'avant.

La sécheresse qui a sévi ces trois dernières années s'est répercutée sur la récolte céréalière vu sa forte dépendance des pluies.

A l'Ouest, les agriculteurs ont pris des risques

Si à l'est et au centre du pays, les céréaliculteurs ont été «plus chanceux» d'enregistrer des précipitations en janvier, ceux de l'Ouest l'ont été beaucoup moins étant donné le stress hydrique qui y a été plus sévère.

A l'Ouest, dans les zones au sol pauvre, c'est-à-dire très faible de point de vue graduant de fertilité et de précipitations, «les agriculteurs se sont aventurés à semer les blés dur et tendre, alors que ce sont des variétés qui demandent beaucoup d'eau, un itinéraire technique adéquat et une bonne fertilisation», avance le premier responsable de l'OAIC.

Attirés par des prix de cession de blé plus rémunérateurs, les agriculteurs ont pris des risques en s'attendant à une année meilleure en pluviométrie pour en tirer profit : «Et voilà les conséquences», regrette M. Belabdi.

Il note, néanmoins, que les agriculteurs ayant opté pour l'orge ont pu sauver leur récolte en dépit de la sécheresse, et ce, grâce aux dernières pluies de mars.

Pour encourager la production des céréales et réduire les



Ph/D. R.

importations, l'Etat avait décidé, en 2009, de fixer les prix d'achat des blés auprès des agriculteurs à un niveau plus élevé que ceux du marché international.

Ainsi, le prix du quintal que les agriculteurs livrent à l'OAIC est de 4 500 DA pour le blé dur, de 3 500 DA pour le blé tendre et de 2 500 DA pour l'orge.

Mais l'OAIC, qui fournit la semence et les intrants aux agriculteurs, compte exiger, dorénavant des producteurs dans les zones ne disposant pas de ressources hydriques, de semer uniquement de l'orge.

«A partir de la campagne à venir, nous allons obliger les agriculteurs, en contrepartie de la semence, d'opter pour l'orge. D'autant plus qu'historiquement, ce sont des zones à orge, et nous avons des variétés rustiques qui résistent à la sécheresse et donnent des rendements appréciables», avance-t-il.

La sécheresse, qui s'annonçait sévère en novembre dernier, a poussé cet Office, principal importateur des céréales du pays, à anticiper ses achats sur le marché international profitant des prix en baisse, et ce, afin

d'augmenter les stocks en blé tendre et de parer à tout déficit.

L'Office a effectué ses achats de blé tendre à moins de 180 dollars la tonne, l'orge à moins de 175 dollars/t et le blé dur à moins de 300 dollars/t.

Ainsi, le volume des importations des céréales a enregistré une hausse de 1,82% lors du 1^{er} trimestre 2016 par rapport à la même période de 2015, alors que la facture a baissé de 20% à la même période de comparaison.

I. L.

«Start Hack» à Médéa

La robonumérique à l'honneur

La robonumérique, révolution industrielle en plein essor, mais peu connue encore dans le pays, a été à l'honneur du concours d'innovation «Start Hack», tenu du 15 au 17 avril courant à Médéa, à l'initiative de l'association «Akouass» pour les jeunes talents.

Ayant pour slogan «Solution intelligente pour problème complexe», ce concours a regroupé pas moins de 84 jeunes créateurs, des universitaires et lycéens, issus de plusieurs régions du pays, animés par le seul désir de matérialiser des projets qui leur tiennent à cœur.

Les initiateurs de ce concours, le premier du genre à l'échelle locale, espèrent parvenir, à travers cette immersion dans les profondeurs de l'univers de la robotique et du numérique, stimuler la création et l'innovation dans ces deux domaines.

L'objectif assigné à ce rendez-vous scientifique, assez singulier, est l'éclosion de jeunes talents capables de hisser le niveau d'intégration de la robonumérique dans l'activité tant économique, industrielle ou de services du pays, a indiqué à l'APS le responsable du concours «Start Hack», Walid Ould Baba Ali.

Cet espace d'innovation est une opportunité, en outre, pour promouvoir les meilleures recherches et expériences menées à l'occasion de ce concours auprès d'organismes économiques, institutions ou centres de recherches spécialisés, via les réseaux sociaux ou les représentants respectifs de ces organismes à travers le territoire national, a-t-il expliqué.

Ces mordus d'informatique et de robotique avaient pour défi de réaliser, en trois jours, leur projet de rêve et pouvoir ainsi se propulser dans une dynamique futuriste du «Tout numérique» dont les contours ont commencé à se dessiner depuis plusieurs années déjà.

Ces derniers devaient gérer intelligemment et avec efficacité les 60 heures qui leur étaient accordées par les organisateurs afin d'être sûrs d'aboutir au résultat escompté. Un exercice éprouvant et stressant pour les méninges de ces jeunes férus de robotique, qui ont pu repousser, grâce à leur motivation et leur volonté, les limites de la fatigue et l'angoisse de l'échec.

La plupart d'entre eux avaient passé des nuits blanches, testant et revérifiant le

moindre détail, revoyant plusieurs fois leurs notes, peaufinant leurs schémas et s'assurant que toutes les pièces du puzzle sont à l'endroit indiqué.

Un pas encourageant pour le futur

Après soixante heures d'effort «non-stop», des prototypes, sortis tout droit de films de science-fiction, ont commencé à prendre forme. Malgré l'épreuve difficile, beaucoup d'entre eux n'ont pu dissimuler leur signe de bonheur, leur fierté et leur joie d'avoir réussi, en un temps court, à relever le défi.

Ils exhibent, avec un grand sourire et une passion débordante, le fruit de leur intelligence aux visiteurs et quelques initiés, venus assister, dimanche, à la cérémonie de clôture, marquée par la présence du chercheur universitaire Youcef Toumi, éminent spécialiste de la robotique au sein du Massachusetts Institut of Technology (MIT) de Boston (Etats-Unis).

Parmi les innovations du concours «Start Hack», des robots ayant de multiples applications dans les domaines du

design, du graphisme ou du dessin industriel, tandis que d'autres offrent la possibilité de gérer à distance respectivement une exploitation agricole et une résidence par simple SMS ou connexion internet.

Les petits génies de «Start Hack» ont également réalisé un prototype de hoverboard (skate board électrique), baptisé balance robot, commandé par téléphone, mais aussi un robot détecteur d'obstacle, qui peut être installé dans un véhicule et alerter sur les risques d'accident. Il peut être aussi éventuellement utilisé par des non-voyants, qui pourront, à l'aide d'une caméra et un pointeur laser, faciliter le déplacement de ces handicapés.

Des sites web et des applications consacrées à chaque innovation ont été élaborés par ces inventeurs, dans la perspective d'un débouché commercial pour leurs prototypes.

Les meilleures innovations du «Start Hack», parmi les douze projets en compétition, ont été distinguées, en guise d'encouragement, lors d'une cérémonie organisée à l'université Yahia-Farès de Médéa.

Ali O./APS

Forum d'affaires algéro-émirati

Bouchouareb appelle les entreprises émiraties à investir davantage en Algérie

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb, a appelé hier à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), les entreprises émiraties à tirer davantage profit des opportunités d'investissement offertes par l'Algérie.

Par Samy O.

M. Bouchouareb s'exprimait à l'ouverture du 1^{er} Forum d'affaires algéro-émirati qu'il a coprésidé avec le ministre émirati de l'Economie, Sultan Bin Saeed Al Mansouri. «En Algérie, nous comptons beaucoup sur la capacité d'investissement de vos entreprises et nous insistons sur la nécessité de développer nos relations industrielles. D'autant plus que les possibilités offertes pour cet investissement sont très nombreuses dans les différents secteurs d'activité», a-t-il souligné en s'adressant aux entreprises émiraties. M. Bouchouareb a cité, en particulier, les secteurs de l'industrie, des énergies renouvelables, de l'agriculture et du tourisme que les deux parties ont identifiés pour booster leur partenariat. L'Algérie, a-t-il poursuivi, compte sur les Emirats arabes unis pour augmenter son niveau d'investissement car ce pays a déjà prouvé, dans un passé proche, sa confiance en l'opportunité du marché algérien. Le stock des investissements émiratis en Algérie s'élève, jusqu'à maintenant, à 5 milliards de dollars, selon les chiffres présentés par M. Bouchouareb à cette rencontre qui regroupe plus de 400 entreprises des deux pays. Ce

montant devrait doubler avec la mise en œuvre des projets déclarés auprès de l'Agence nationale du développement de l'investissement (Andi) et qui sont en cours de réalisation, selon le ministre. «Mais je suis persuadé que nous sommes encore loin du niveau réel de nos capacités (d'investissements)», a-t-il affirmé, estimant que ce montant pourrait être augmenté jusqu'à 20 milliards de dollars dans le moyen terme. Pour le ministre, ce défi est à la portée des entreprises des deux pays vu les facilités et avantages qu'offre l'Algérie pour les investissements nationaux et étrangers. Dans ce sens, M. Bouchouareb a rappelé aux Emiratis les récentes réformes économiques menées par le pays en vue d'améliorer le climat des affaires et de favoriser particulièrement l'investissement productif. Il a cité, dans ce sens, le projet du code de l'investissement devant aboutir avant la fin du premier semestre en cours, ainsi que les mesures de la loi de finances 2016 dont l'autorisation de recours aux financements extérieurs pour les projets d'investissement et créateurs de richesse. A cette occasion, le ministre n'a pas manqué de saluer l'intérêt porté par les opérateurs des deux pays et leur rôle dans le



Ph. > D. R.

renforcement des relations de partenariat économiques bilatérales à travers des projets mutuellement bénéfiques. Il a affirmé, dans ce sillage, la détermination des deux pays à consolider cette coopération et leur engagement à lever toutes sortes de contraintes pouvant entraver l'avancement des projets. En outre, le ministre a souligné que les deux pays devraient veiller à préserver «l'exception de leurs relations» et à garantir leur pérennité. Alger et Abu Dhabi sont également appelés, a-t-il insisté, à trouver les moyens pour redynamiser et mettre en

œuvre les 40 conventions et mémorandums bilatéraux dans les domaines économique, de l'investissement, la non-double imposition, l'éducation, la justice, l'agriculture, l'environnement, la communication, les transports et même la protection du consommateur.

Outre le partenariat industriel, le ministre a évoqué les opportunités à l'export que présente chacun des deux pays pour l'autre: l'Algérie pouvant être la passerelle des Emirats vers l'Afrique et l'Europe, et les Emirats pouvant l'être pour l'Algérie vers l'Asie. A rappeler qu'en 2012, les deux

pays se sont associés dans trois projets industriels, avec également l'Allemagne en tant que partenaire technologique, à travers la création de trois sociétés mixtes entrées en production durant les deux dernières années. Il s'agit de la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz/SPA à Rouiba, de celle de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz/SPA à Taret et de celle de fabrication de moteurs Mercedes-Benz, Deutz et MTU SPA à Oued Hamimine (Constantine). **S.O./APS**

Le nouveau code de l'investissement devra aboutir avant fin juin

LE PROJET de code de l'investissement, dont le texte est en cours d'examen par l'Assemblée populaire nationale (APN), devra aboutir avant juin prochain, a indiqué hier à Abu Dhabi, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb. «Le gouvernement algérien a accéléré, durant ces deux dernières années, les réformes économiques pour booster l'économie, dont le nouveau code de l'investissement et de nouvelles mesures pour attirer les investissements, qui devront aboutir durant le premier semestre 2016», a-t-il affirmé lors de l'ouverture du premier Forum d'affaires algéro-émirati tenu dimanche à Abu Dhabi. Cette refonte du cadre juridique régissant l'investissement en Algérie s'inscrit, a rappelé M. Bouchouareb, dans le cadre de la politique

du gouvernement à diversifier l'économie nationale dans une logique d'import-substitution. Le ministre avait présenté, début avril en cours, le projet de révision de la loi sur l'investissement devant la Commission des affaires économiques de l'APN, rappelle-t-on. En plus de ce projet, des textes devront être promulgués qui porteront sur les modalités d'application de certaines mesures ne pouvant être incluses dans ce code telles des dispositions des lois de finances ou des recommandations du Doing Business pour améliorer le climat des affaires, explique-t-on. A titre d'exemple, il s'agit d'introduire des dispositions facilitant le financement des PME, de stimuler leur compétitivité, de développer l'activité de la sous-traitance et d'adapter les politiques de la formation pro-

fessionnelle. Annoncé depuis l'été 2014, le projet de code de l'investissement devra apporter plusieurs facilitations pour encourager l'industrie nationale en améliorant le climat des affaires. Il portera sur quatre volets essentiels: simplification des procédures, adéquation entre le système d'incitations et la politique économique, ajustement du cadre de régulation des investissements directs étrangers (IDE) et révision du statut et des missions de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) laquelle devra jouer le rôle d'accompagnateur à l'investissement. L'actuelle loi sur l'investissement a été promulguée en 2001 et a été modifiée une douzaine de fois. **S.A.**

Rencontre économique algéro-indonésienne à Biskra

Les opportunités de partenariat mises en exergue

Les participants à une rencontre économique algéro-indonésienne tenue à Biskra ont mis l'accent sur les multiples opportunités de partenariat et d'échanges commerciaux que l'Algérie et l'Indonésie. L'agriculture, l'agroalimentaire et le tourisme présentent «des occasions réelles» de partenariats entre les opérateurs algériens et indonésiens, a soutenu le président de la Chambre de commerce et de l'industrie CCI-Ziban, Abdelmajid Khobzi. L'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Safira Machrusah, a sou-

ligné que les deux pays liés par des rapports fraternels historiques ont la possibilité de renforcer leur coopération et investissements dans les divers secteurs. Elle a également assuré que l'une de ses missions prioritaires est «la promotion au plus haut niveau des échanges commerciaux bilatéraux». Le fonds historique commun entre l'Algérie et l'Indonésie, et la recherche de marchés nouveaux en Asie sont en faveur du renforcement des rapports économiques des deux pays, a estimé de son côté le président du groupe parlementaire pour l'amitié

algéro-indonésienne, Abderahmane Benferhat. Les exposés présentés à l'occasion par les cadres des administrations et institutions nationales ainsi que par les membres de la délégation diplomatique indonésienne ont brossé des tableaux sur les potentialités des deux économies, sur les climats des affaires y régnant et sur les dispositifs d'encouragement des investissements. Les échanges commerciaux demeurent toutefois limités avec des exportations algériennes vers l'Indonésie d'environ 335 millions dollars US, contre des importations d'une

valeur de 220 millions dollars US, selon le représentant de l'administration des Douanes algériennes. Dans leurs recommandations, les participants à la rencontre ont appelé à mettre sur pied un conseil des affaires algéro-indonésien pour une meilleure organisation d'échanges d'expériences entre les PME des deux pays, et l'élimination des entraves bureaucratiques, pour faire de l'Indonésie «une porte pour les opérateurs algériens pour pénétrer le marché asiatique et de l'Algérie une porte pour les opérateurs indonésiens vers les marchés africain et euro-

péen». Dans un point de presse, l'ambassadeur d'Indonésie a fait état de la programmation d'une visite du président indonésien en Algérie avant ou après le ramadhan prochain. Elle a également indiqué que la commission mixte algéro-indonésienne a pour vocation d'aplanir les difficultés de délivrance de visas aux opérateurs économiques des deux pays. Elle a aussi mis l'accent sur le rôle des médias dans le rapprochement des deux peuples et la mise en valeur des potentialités de partenariats économiques réciproques. **Ghania H.**

Loin est encore le bout du tunnel

Le dilemme des mères célibataires

■ La grossesse hors mariage est un phénomène qui touche de plus en plus notre société. Sujet tabou auquel se refuse la société de parler, vu le «deshonneur» qu'il provoque au sein de la famille conservatrice, et le qu'en-dira-t-on dans la société. Ainsi, rejetées par la famille et par la société en même temps, ces filles mères souffrent le martyre en silence.

Par Ahmed G.

Le visage flétri par la fatigue, les yeux assombris par la misère, le corps plié par le froid... Elle s'appelle Zahra, 24 ans, la fleur de l'âge. Pourtant de la vie, elle n'a pas reçu des fleurs mais plutôt des malheurs : elle est mère célibataire. Son enfant serré au plus fort jusqu'à l'étouffement, entre ses bras, le protégeant du froid, ils vivent dans la rue. «Mes parents ont divorcé quand j'avais 4 ans. Ayant refait sa vie, après chacun me remettait à l'autre pour me prendre en charge.... J'en ai beaucoup souffert jusqu'au jour où j'ai rencontré le père de mon enfant, il était plus âgé que moi....J'ai trouvé chez lui l'affection et la protection qui ont toujours fait défaut dans ma vie. Mais dès que je lui ai annoncé que j'étais enceinte, il m'a tout bonnement abandonnée et niée. Je n'avais aucune issue mis à part la rue», nous raconte Zahra. Elle est parmi tant d'autres filles et femmes mères célibataires.

Phénomène de société ayant existé depuis la nuit des temps, il est plus facile dans notre société de l'attribuer aux mœurs occidentales et de refuser obstinément de le reconnaître, préférant dire que cela n'existe pas chez nous. Il touche les tranches les plus défavorisées aux plus aisées, avec leurs variantes. Cependant, la société verse dans la stigmatisation de certaines catégories (étudiantes dans les cités et campus universitaires), alors que le phénomène est aussi répandu au-delà. Mais il est vrai, qu'on en parle plus dans les milieux universitaires, en particulier dans les cités. Wassila, originaire de l'est algérien, a vu sa vie basculer à sa 2^e année d'études universitaires à Alger. «Je rêvais de devenir ingénieur...mais j'ai tout perdu en tombant amoureuse d'un jeune étudiant comme moi qui était issu d'une famille très riche...il m'avait fait tant de promesses, qui se sont vues évaporer par l'annonce de ma grossesse, il m'a humiliée et brutalisée... j'ai su par la suite que je n'étais pas la première sur sa liste... je ne pouvais affronter ma famille, qui m'aurait tuée...j'ai préféré fuir. Je travaille comme serveuse en vivant chez une vieille dame en pensionnat dans des conditions inhumaines... j'ai tout perdu», nous confie cette dernière. Quant au bébé, la jeune fille l'a placé dans un centre d'accueil.

Par ailleurs, d'autres décident, par contrainte, de mettre un terme à leur grossesse. Ces mères célibataires recourent à des méthodes d'avortement traditionnelles pratiquées par des femmes en plei-



Ph. > D. R.

ne clandestinité, pour «sauver leur honneur». Mais dans la plupart des cas, ces femmes trouvent la mort en se faisant avorter de la sorte, en l'absence des moindres normes médicales nécessaires pour une opération d'avortement. Radia, 36 ans, aujourd'hui mère de 2 enfants, se souvient toujours avec amertume de Nadia, une très belle fille, pleine de vie. Elles étaient ensemble à la Fac. Nadia était tombée enceinte et par peur du «deshonneur», elle a cherché de l'aide pour s'en sortir, en avortant. Elle a beaucoup galéré pour trouver l'argent nécessaire, mais ne fut pas au bout de ses peines, puisque elle y laissera sa vie.

Pour rappel, une étude menée par le ministère de la Solidarité, et publiée en juin 2013, signale que 209 mères célibataires sont prises en charge dans les structures de l'Etat jusqu'à leur accouchement entre 2011 et 2013. D'autres sont livrées à elles-mêmes et abandonnées. Ces jeunes femmes ont choisi, plutôt que de mettre un terme à leur grossesse, de garder leur enfant. Selon des données officielles, quelque 30 000 enfants, nés hors mariage, ont été recensés ces dix dernières années dans le pays, soit une fréquence annuelle de 3 000 naissances «illégitimes». Les associations et les organismes non gouvernementaux, qui se pré-occupent des femmes et des enfants en détresse, doublent carrément la statistique, en avançant que le nombre des bébés nés sous X, va au-delà du seuil de 7 000 naissances chaque année. A savoir aussi que, ces mères célibataires ont pour moyenne d'âge, 18 ans. Les «plus chanceuses» se réfugient essentiellement dans les centres spécialisés de Diar Errahma ou les locaux de SOS femmes en détresse. Mais pour la majorité, la rue reste l'ultime et dernier refuge.

Bébés nés hors liens du mariage

Les enfants dont la naissance arrive avant l'enregistrement du mariage de leurs parents, à l'état civil avec une date d'au moins 6 mois, se voient refuser l'inscription sur le livret de famille, car considérés comme illégitimes. Il faut dire que les femmes, dont le mariage est prononcé

uniquement par la Fatiha, sont également considérées comme des mères célibataires, si le mari ne reconnaît pas l'enfant.

Le devenir du bébé, né d'un couple dont l'union n'est pas enregistrée à l'état civil, est malheureusement déjà connu. La société condamne ces enfants pour ainsi dire, ne tolérant pas le moindre égarement d'une ligne de conduite établie par le sens de la morale et les lois de la religion. Rarement où le géniteur reconnaît et assume sa paternité, même s'il est lié à sa partenaire par la Fatiha. La loi ne l'y contraint d'ailleurs pas. Elle admet son déni de responsabilité. L'article 45 du code de la famille, révisé en 2005, dispose que «la connaissance de la parenté en dehors de la filiation, de la paternité et de la maternité ne saurait obliger un tiers autre que l'auteur de la reconnaissance que s'il la confirme».

En effet, aucun tribunal algérien ne contraindrait donc un homme de procéder aux tests ADN, par exemple, pour établir sa paternité. La maman, souvent jeune (comme souligné plus haut, la majorité des mères célibataires sont âgées de moins de 20 ans, et viennent en général de milieux pauvres ou sont issues des couches moyennes), se retrouve donc seule à prendre la décision de garder son enfant, à affronter le regard de la société et pire encore, à subir les conséquences d'un tel «drame», ou bien d'abandonner son nouveau-né, et renoncer définitivement à lui. Si la séparation est vécue, dans la majorité des cas, comme une souffrance infinie pour la mère, elle est éprouvante aussi pour le nourrisson, arraché précocement à l'amour maternel.

Combat de l'AAEFAB : Pouponnières et kafala

L'AAEFAB (Association Algérienne Enfance Familles d'Accueil) travaille depuis 1985 pour apporter le meilleur accueil possible aux enfants abandonnés. Pour ce faire, deux pouponnières ont été ouvertes et aménagées selon les méthodes de la prise en charge développée par l'association. L'une de ces pouponnières est située à Hadjout, dans la wilaya de Tipaza et l'autre à Palm Beach,

dans la wilaya d'Alger. Ces deux pouponnières reçoivent des nourrissons abandonnés par leurs mamans. Le principe de l'association est de garder les bébés trois mois en pouponnière, délai légal au cours duquel la maman peut reprendre son enfant. Reste le problème des enfants handicapés qui ne trouvent malheureusement pas de famille d'accueil et qui grandissent dans la pouponnière faute de structures adaptées à leur prise en charge. Kahina Benlounes assure que «quand les nourrissons sont en bonne santé, ils sont adoptés rapidement».

La demande sur la kafala est importante. Les couples qui souhaitent accueillir un enfant sans famille, se doivent d'attendre deux ans ou plus pour l'aboutissement de la procédure administrative. En effet, la demande d'adoption est adressée à la DAS, service de la direction de l'action sociale de la wilaya de résidence du couple postulant, et qui est l'institution tutrice légale de l'enfant abandonné jusqu'à son placement dans la famille d'accueil.

Une enquête sociale est diligentée sur leur éligibilité à la kafala. Si les couples sont approuvés, ils seront mis sur des listes d'attente.

Par ailleurs, l'association milite pour que la problématique des mères célibataires devienne publique, et pour que la société civile se saisisse de ce sujet. La réalité est là ; les relations sexuelles hors mariage sont punies par la loi musulmane. Si la grossesse de la jeune fille se sait, les familles se sentent déshonorées, elles sont stigmatisées. C'est pour cela que la plupart du temps les grossesses sont dissimulées. La disposition qui permet à ces jeunes filles l'accouchement sous X à l'hôpital est très appréciée par l'AAEFAB. Cela permet aux nouveau-nés de naître dans des conditions correctes et d'être placés dans des pouponnières.

Dans une société comme la nôtre, la responsabilité incombe toujours à la femme pour un acte souvent commis à deux, la plupart du temps le géniteur est aux abonnés absents. L'enfant quant à lui, n'aura jamais le statut des autres, puisque conçu hors mariage, ou naissant d'un viol, devra à son tour, faire face au regard des autres.

C. Nass

Tipasa

Distribution de la carte de retraite aux gardes communaux

■ La distribution de la carte nationale de retraite aux agents de la garde communale a débuté à Tipasa, en application des engagements du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à prendre en charge «progressivement» les préoccupations de cette corporation comptant quelque 69 000 agents.

Par Ilham N.

L'opération, chapeautée par le wali, Abdelkader Kadi, et un conseiller auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargé de l'Action sociale, Belarbi Salah Hamdane, concernera, dans une première étape, 903 gardes communaux, avant de s'élargir aux 1 661 agents de la wilaya de Tipasa ouvrant droit à la retraite. «Cette initiative témoigne sur la détermination des pouvoirs publics à prendre en charge progressivement les préoccupations sociales de ce corps, qui a consenti d'importants sacrifices pour le retour de la stabilité dans notre pays», a indiqué le wali à cette occasion. Intervenant à son tour, M. Belarbi a indiqué que «l'opération de délivrance des cartes, à l'échelle nationale, va bon train». Cette carte de retraite assure une couverture sociale, à hauteur de 80%, a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de distribution, relevant que «25 000 demandes ont été introduites jusqu'à présent» pour en bénéficier. Il a réitéré «l'engagement de l'Etat à aider les gardes communaux qui n'ont pas pu cotiser pour une



Ph. > D. R.

durée de 20 ans auprès de la Caisse nationale de assurances sociales». Selon M. Belarbi, «des mesures ont été entreprises par le ministère de l'Intérieur pour verser les cotisations d'une grande partie des gardes communaux, leur permettant ainsi de cumuler les 20 ans nécessaires pour ouvrir droit à une retraite respectable». Le montant des cotisations, qui sera versé au Trésor public, est estimé à 116 milliards DA. «Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales,

Noureddine Bedoui, s'est, en outre, engagé personnellement pour veiller à la création de cellules, au niveau de chaque wilaya, pour la prise en charge des préoccupations de ce corps», a-t-il ajouté. Ces cellules seront, entre autres, chargées d'examiner les doléances des gardes communaux concernant «les dossiers des logements, au titre du programme des logements publics locatifs, et des aides à la construction rurale, sachant qu'un grand nombre, parmi eux, a déjà

bénéficié d'habitations rurales», a relevé le même responsable. Il a, aussi, révélé la prise d'une autre décision, par le ministre, portant sur «la réintégration des gardes communaux poursuivis et dispensés par la justice». Une «mesure exceptionnelle» visant le classement des maladies dont ont été victimes les gardes communaux pendant leur durée de travail, en tant qu'accidents de travail, «même les maladies n'ayant aucun rapport avec le travail», a-t-il assuré. I. N./APS

Oran

Le Wifi disponible au niveau de trois lieux publics

Le nouveau produit Internet Outdoor Wici, qui permet aux internautes de se connecter au niveau de certaines zones spécifiques et places publiques, est lancé à Oran, a-t-on appris de la responsable de la cellule de communication de la Direction opérationnelle des télécommunications (DOT) d'Oran. Grâce à ce service, les «accros» d'Internet pourront désormais se connecter à l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran, à la placette faisant face à l'hôtel Le Meridien et à la place du 1^{er} Novembre 1954 (ex-Place d'armes), au centre-ville, a précisé à l'APS Mme Zoubir, en marge des journées «Portes ouvertes» qui se tiennent jusqu'au 30 avril à l'agence commerciale Ibn Rochd. Pour bénéficier de ce service, le client doit s'adresser à une agence

Algérie Télécom pour obtenir un identifiant unique puis valider son compte à l'aide de son appareil mobile et pourra à l'aide d'une carte recharger son compte. «Durant ce mois d'avril, des tarifs spéciaux sont concédés aux clients soit 200 DA pour la recharge d'une semaine ou 500 DA pour une recharge valable un mois», a expliqué la responsable. En temps normal, les tarifs pratiqués par AT sont 100 DA pour un jour de connexion internet, 500 DA pour une semaine et 1 000 DA pour un mois de connexion internet, rappelle-t-on. L'autre produit qui suscitera l'intérêt de la clientèle est El mouhtarif destiné à certaines catégories professionnelles (avocats, médecins, etc.) et autres petites entreprises de services comme les restaurants, les cafés et autres. «C'est un pack qui comprend un

appareil téléphonique sans fil à double combiné, un modem ADSL et une ligne téléphonique fixe avec divers avantages. La solution One Click est aussi comprise dans le pack Mohtarif, permettant la création et la publication de sites web sous un nom de domaine dz», a expliqué M^{me} Zoubir. «Nous avons organisé, il y a une semaine, une vente de proximité auprès des restaurants, cafés, salons de thé entre autres. La formule d'El Mouhtarif a été bien accueillie et très appréciée par cette catégorie de professionnels», a encore précisé la responsable. Ces journées «Portes ouvertes» visent à faire connaître auprès du large public d'autres produits proposés par AT, comme la bibliothèque virtuelle Maktabati, le service de contrôle parental Fin@mane, Khlass etc. Ali O.

Jijel

Programme supplémentaire de 1 000 logements AADL

Un programme supplémentaire de 1 000 logements AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) a été accordé à la wilaya de Jijel, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les mêmes services ont précisé que ce nouveau programme d'habitations sera

implanté au niveau de la localité de Cheddia, dans la commune de Kaous, où un autre programme AADL sera concrétisé. Ce nouveau quota permettra à cette wilaya de bénéficier d'un total de 3 300 logements de la même formule, a-t-on noté. Le programme de 2 300 logements de la formule AADL est réparti sur cinq sites,

dont le chef-lieu de la wilaya (800 unités) et El Milia (300 logements), a détaillé la même source. L'ordre de service (ODS) pour le démarrage des chantiers de ce programme, dont la réalisation a été confiée à une entreprise chinoise, a été «notifié en février passé», a-t-on souligné, précisant que trois mois de ce

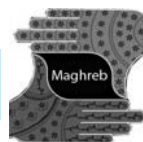
délai ont été «consacrés aux études et à l'installation des chantiers». Un délai contractuel de vingt et un mois a été accordé pour la construction de ces logements, a-t-on conclu. A.L./APS

Nâama Plus de 4,5 tonnes de kif traité saisis au premier trimestre

UNE QUANTITÉ de plus de 4,5 tonnes de kif traité a été saisie par la Gendarmerie nationale (GN) dans la wilaya de Nâama durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris samedi auprès de ce corps sécuritaire. L'opération de saisie a eu lieu suite au traitement de 11 affaires liées au trafic de drogue sur le territoire de la wilaya de Nâama, dans le cadre d'un plan sécuritaire portant lutte contre le crime organisé, notamment le trafic de drogue en provenance du Maroc, a précisé le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le colonel Farhat Belkacem. Ces affaires se sont soldées par l'arrestation de 17 individus activant dans quatre réseaux spécialisés dans le trafic de produits stupéfiants, a-t-il ajouté. Durant la même période, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Nâama ont enregistré 96 affaires criminelles, dont cinq crimes, 71 délits et quatre infractions ayant permis l'arrestation de 146 individus, 34 ont été écroués et 112 autres ont été libérés, a-t-on fait savoir. Parallèlement, 11 ressortissants étrangers ont été arrêtés pour immigration clandestine par les services de la GN à Nâama qui ont fait état également d'un total de 14 accidents de la route, avec un bilan de 16 morts et 23 blessés. M.S.

In-Salah Création de neuf nouveaux périmètres agricoles pour les jeunes

NEUF NOUVEAUX périmètres agricoles ont été créés dans la wilaya déléguée d'In-Salah (wilaya de Tamanrasset), regroupant 390 jeunes agriculteurs, a-t-on appris auprès des responsables de la délégation locale des services agricoles. La création de ces périmètres, qui totalisent une superficie de 1 837 hectares, entre dans le cadre du programme de la concession agricole, en vue de créer de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, a indiqué le directeur délégué des services agricoles, Boudjemaâ Charouine. Ces nouveaux espaces agricoles sont répartis sur les zones de Taâren Koukou, Sed-Lakhdar, Erg El-Fersik, Ain El-Hadj Cheikh, Teghbara et Foggaret Laâreb, se trouvant sur le territoire des communes d'In-Salah, In-Ghar et Foggaret Ezzaoua, a-t-il précisé. Une série d'opérations ont été retenues en faveur des bénéficiaires de ces nouvelles terres agricoles, notamment le fonçage de puits destinés à l'irrigation en plus de l'attribution d'aides financières, a-t-il fait savoir. Cette opération, qui génère de nombreux emplois, contribuera à booster l'activité agricole et à diversifier la production agricole dans la région, estime le même responsable. R.R.



Conférence régionale sur la question sahraouie

Une opportunité pour examiner les enjeux sécuritaires liés au conflit

■ Le président du comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) Said Layachi a indiqué que la conférence régionale à Djanet (Illizi) qui planchera sur les développements de la question sahraouie sera une occasion pour évoquer la sécurité nationale algérienne comme priorité majeure dans le contexte des enjeux actuels liés au conflit du Sahara occidental.



Par Kamel L.

La conférence organisée à l'initiative du CNASPS sur les développements de la question sahraouie sera une occasion pour évoquer la sécurité nationale algérienne en tant que priorité capitale dans le contexte des enjeux sécuritaires et géostratégiques actuels en tenant compte du droit des frères Sahraouis à se défendre et de leur combat pour l'in-

dépendance, a déclaré M. Layachi à l'APS. Le responsable a expliqué que cette rencontre se proposait essentiellement d'examiner et d'évaluer les menaces sécuritaires qui pèsent sur le pays pour contribuer à conforter le front interne qui est, a-t-il soutenu, «en mesure de faire face à tous les risques». «Nous devons, nous autres Algériens, nous préparer à faire face aux défis sécuritaires et géostratégiques qui se posent à la région du fait du conflit

du Sahara occidental qui peut basculer vers le combat armé en raison des manœuvres marocaines et le refus de Rabat de se plier à la légalité internationale», a-t-il dit. L'Algérie, a ajouté M. Layachi, qui «n'a aucun intérêt à ce qu'une nouvelle guerre éclate entre le Maroc et le Front Polisario notamment dans le contexte sécuritaire fragile que la région connaît a toujours plaidé pour le règlement pacifique des conflits en vue de sauvegarder la stabilité de la région». Selon M. Layachi, les participants à la rencontre passeront en revue les retombées de la décision irréflective du Maroc concernant la réduction des effectifs de la Minurso implications susceptibles d'attiser les tensions dans la région. Par ses violations systématiques des droits de l'homme sahraouis, par l'exploitation illégale des richesses du Sahara occidental et son mépris des décisions et résolutions onusiennes «pousse les Sahraouis au désespoir compliquant davantage la situation dans la région en voulant faire endosser la responsabilité aux autres», a-t-il poursuivi.

Minurso, garant unique des droits du peuple sahraoui, ce dernier sera en droit de reprendre les armes, le Maroc a fait une déclaration de guerre en s'en prenant à la mission onusienne, a encore martelé M. Layachi. Les Sahraouis se sont montrés soucieux de la stabilité de la région et contribué «efficacement» à combattre l'extrémisme, le crime organisé et le terrorisme. Ils ont prouvé qu'ils défendaient une véritable cause nationale, a rappelé le président du CNASPS. Le Maroc a décidé, unilatéralement, en mars dernier, de réduire les effectifs politiques et administratifs de la Minurso défilant les clauses de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991. Une attitude que le Polisario considère comme une déclaration de guerre appelant le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités.

K. L./APS

Manifestation de Sahraouis à Paris pour dénoncer l'occupation marocaine

PLUSIEURS Sahraouis ont organisé samedi après-midi un sit-in au Trocadéro (Paris), non loin de l'ambassade du Maroc en France, pour dénoncer «l'oppression» que le régime marocain exerce depuis 40 ans sur le peuple sahraoui. Brandissant le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), les manifestants n'ont cessé de scander «Pas d'alternative à l'autodétermination», en dénonçant «l'oppression» du régime marocain contre le peuple du Sahara occidental avec la «complicité» de la France. Les manifestants sahraouis ont appelé, à cet effet, la communauté internationale, notamment les membres du Conseil de sécurité de l'Onu dont la France, à «assumer leur responsabilité quant au conflit au Sahara occidental qui passe par l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Un communiqué distribué aux personnes, beaucoup de touristes, qui passaient par la place, située au niveau du musée de l'Homme et de celui de la Marine, à quelques mètres de la Tour Eiffel, rappelle que depuis 1976, le Maroc «occupe par la force toute une partie du Sahara occidental», année au cours de laquelle des dizaines de milliers de civils sahraouis ont dû fuir «devant l'avancée des chars et de l'aviation du Maroc qui les bombardaient», indiquant que des «centaines ont péri et les autres ont pu trouver refuge en Algérie (à) et ils y sont toujours, avec leurs descendants, 40 après». Malgré le cessez-le-feu signé en 1991 sous l'égide de l'Onu, après 16 ans de guerre menée par les Sahraouis pour l'indépendance de leur pays, le référendum d'autodétermination, prévu par le plan de paix onusien, «n'a toujours pas pu

avoir lieu, à cause des manœuvres marocaines». Les animateurs de ce sit-in ont expliqué que les Sahraouis qui sont restés dans les territoires occupés «n'ont que la protestation pacifique comme moyen d'exprimer leur volonté d'être libres et de s'autodéterminer». Ces mêmes Sahraouis, ont-ils ajouté, «se font régulièrement tabasser, enlever, incarcérer sans jugement, et quand un procès militaire est organisé contre eux, ils sont condamnés, sans preuve, à des peines lourdes (de 20 ans à perpétuité), comme le cas des 22 Sahraouis de Gdeim Izik». Les Sahraouis, réunis à Paris, ont dénoncé «la répression des populations civiles, la spoliation des richesses naturelles du Sahara occidental par le Maroc», appelant à la libération de «tous les prisonniers politiques sahraouis, notamment ceux du groupe Gdeim Izik».

Le Conseil de sécurité doit être à la hauteur de la confiance du peuple sahraoui

Le président du CNASPS a exhorté le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités notamment celle de préserver la sécurité et la paix dans la région et de veiller au respect du droit international. Il a insisté sur la nécessité de rétablir la Minurso dans toutes ses prérogatives mais surtout dans sa composante telle que définie par cette même instance dans sa décision 690 du 21 avril 1991. M. Layachi a appelé la communauté internationale à être à la hauteur de la confiance du peuple sahraoui qui fait preuve de patience depuis plus de 25 ans. Le Conseil de sécurité doit agir pour l'organisation rapide du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui pour un règlement juste et durable de ce conflit et, partant, pour la préservation de la stabilité de la région, a insisté le président du CNASPS. Face aux entraves faites à l'action de la

Tunisie Conférence internationale sur «la promotion des valeurs de paix et de dialogue»

UNE CONFÉRENCE regroupant des personnalités internationales, intellectuels, artistes et journalistes aura lieu, aujourd'hui dans la ville de Sousse en Tunisie, sur «la promotion des valeurs de paix et de dialogue», rapporte l'agence de presse TAP. Présidée par le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, la conférence qui durera trois jours, se penchera sur les mutations stratégiques de la région du Sahel: Approches unilatérales, les défis de la paix dans la région: Violence, terrorisme, émigration et trafic d'armes, selon la TAP. Au terme de ces travaux, un document baptisé «Déclaration de Sousse» sera adopté, a annoncé le ministre tunisien de l'Éducation Néji Jalloul lors d'une conférence de presse tenue, samedi, en prévision de l'évènement. Cette conférence sera «une occasion pour plaider la démocratie, le dialogue et la tolérance», a-t-il dit. «Le choix qui s'est porté sur la ville de Sousse revêt une connotation bien particulière, dès lors que celle-ci a réussi à sortir de ce drame pour renouer avec la culture du dialogue et de la paix», a fait savoir le ministre. «L'évènement vise à lancer un message à l'adresse au monde entier selon lequel le terrorisme n'a pas d'avenir en Tunisie». La conférence est une initiative tripartite du ministre tunisien de l'Éducation, de l'Organisation islamique internationale pour l'éducation, la culture et les sciences (Iesco) et de l'Organisation arabe pour l'éducation, les sciences et la culture (Alecso), précise l'agence de presse tunisienne. R.M.

Libye

Combats à Tripoli quelques heures après la visite des ministres français et allemand

Des combats ont éclaté samedi en début de soirée à Tripoli, quelques heures après une visite dans la capitale libyenne des ministres français et allemand des Affaires étrangères pour soutenir le gouvernement d'union nationale. Les affrontements avaient lieu dans le quartier Hay el-Andalous, dans le nord de Tripoli, et étaient toujours en cours vers 23h30 GMT. Les protagonistes étaient inconnus, ainsi que le bilan. Les combats avaient commencé en début de soirée par une fusillade nourrie et des explosions de petite intensité pendant environ une demi-heure, a constaté un journaliste de l'AFP. Depuis, les bruits de fusillade et d'explosions se poursuivent de manière sporadi-

dique, et on peut entendre des sirènes d'ambulance. Le quartier Hay el-Andalous abrite des ambassades et des résidences d'hommes politiques, dont certains membres du gouvernement d'union soutenu par les Nations unies. Il se trouve à quelques kilomètres du QG de ce gouvernement installé dans la base navale de Tripoli. Ces combats sont les premiers dans la capitale libyenne depuis l'arrivée du gouvernement d'union dans la ville le 30 mars. La police tente de reprendre le contrôle de Tripoli et a déployé plus d'hommes dans les rues depuis l'arrivée du gouvernement d'union, mais les milices de Tripoli sont toujours armées et installées dans la ville. Les diplo-

mates étrangers qui s'y sont succédé cette semaine ont proposé leur assistance pour aider la police à rétablir la sécurité. Les chefs de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier et française Jean-Marc Ayrault ont notamment effectué samedi une visite surprise pour soutenir le gouvernement d'union. Pays riche en pétrole situé à 300 kilomètres des côtes européennes, la Libye a sombré dans le chaos après la chute du président Mouammar Kaddafi en 2011. A l'été 2014, le pays s'était retrouvé avec deux «gouvernements» rivaux après la prise de Tripoli par une coalition de milices.

Anis F./agences

Violent séisme en Equateur

Des centaines de morts et de blessés

■ Un violent séisme de magnitude 7,8 a secoué samedi soir la côte pacifique de l'Equateur, faisant au moins 77 morts et près de 600 blessés, ainsi que d'importants dégâts dans plusieurs provinces du pays.

Par Ali O.

L'état d'exception a été décrété dans tout le pays. «Pour l'heure, le nombre de morts confirmés est de 77», a déclaré hier le vice-président Jorge Glas, faisant état de «plus de 588 blessés plus ou moins graves» enregistrés dans les centres de santé. Il a précisé que le bilan risquait de s'alourdir encore car «nous savons qu'il y a des citoyens sous les décombres qui doivent être secourus», a-t-il dit.

«C'était comme la fin du monde», a raconté à l'AFP Miriam Santana, 40 ans, employée de maison à Manta, une des villes les plus touchées par le séisme. «Les maisons se sont écroulées, les réverbères sont tombés, les gens sont complètement désespérés, il y a des gens enterrés sous les décombres», a-t-elle dit.

En visite au Vatican, le président Rafael Correa a annoncé des renforts venus de Colombie et du Mexique qui ont dépêché des équipes de secours.

«Nous sommes confrontés à une tragédie d'ampleur, un séisme de 7,8 sur l'échelle de Richter



est un séisme extrêmement fort», a déclaré le président qui a annoncé le déblocage d'une aide budgétaire «d'environ 600 millions de dollars» pour faire face à l'urgence.

«J'appelle le pays au calme, à l'unité», a ajouté le chef de l'État, qui a exprimé sa «solidarité et (son) amour infini aux familles des victimes».

Le séisme, le plus fort en Equateur depuis 1979, s'est produit à 18h58 (23h58 GMT) à 20 km de profondeur, et a été suivi d'une série de répliques, selon l'Institut de géophysique (IG).

L'IG a fait état de «dégâts considérables dans la zone de l'épicentre» située dans la province de Manabi (sud-ouest) «et aussi dans des lieux éloignés

comme la ville de Guayaquil, le sud de Quito, San Miguel de los Bancos, Manta». La secousse a aussi été ressentie dans le sud de la Colombie et au Pérou, mais ces deux pays n'ont pas fait état de victimes. Des médias locaux ont diffusé des images depuis Guayaquil où un pont s'est effondré, ainsi que le toit d'un centre commercial, et de dégâts dans

des magasins à Quito. De son côté, la Direction générale de l'aviation civile a annoncé la fermeture de l'aéroport de Manta (Manabi) en raison de «graves dégâts à la tour de contrôle». A Quito, Cristina Duran, 45 ans, s'est réfugiée sous l'encadrement d'une porte pour se protéger des vitres qui volaient en éclats. «J'étais affolée et je voulais seulement que ça s'arrête», a-t-elle déclaré. «Mon Dieu, c'est le séisme le plus long et le plus fort que j'aie jamais senti de toute ma vie. Durant un bon moment, j'ai eu le tournis (...) Je voulais sortir en courant dans la rue, mais je ne pouvais pas», a raconté Maria Torres, 60 ans.

A l'aéroport de Guayaquil, des passagers sont sortis affolés du terminal. «Des lampes sont tombées du plafond et les gens couraient terrorisés», a expliqué Luis Quimis, 30 ans, qui attendait un vol pour Quito.

Ces secousses interviennent peu après les tremblements de terre qui ont secoué depuis jeudi le sud-ouest du Japon, où ils ont fait au moins 41 morts et un millier de blessés. A. O.



Points chauds

Diabolisation

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des nombreuses raisons qui ont facilité la diabolisation du Front national ces dernières décennies, avant qu'il ne commence à retrouver grâce auprès des électeurs depuis quelques années, est qu'il est le seul parti en France à ouvertement défendre la peine de mort et à demander et/ou promettre son retour. De nombreuses personnalités politiques et médiatiques se sont ainsi aisément servies de cela pour pointer du doigt le parti créé par Jean-Marie Le Pen et pour le caser dans la catégorie des partis «non républicains». Il y a quelques mois encore, à l'occasion des élections régionales, un journaliste avait demandé à une élue socialiste pourquoi le FN était antirépublicain et sa réponse a été : «Parce qu'il préconise la peine de mort». Un argument que beaucoup d'autres représentants ont donné en réponse à la même question au fil de ces dernières années. Pourtant, aujourd'hui, deux personnalités de droite ont osé lever ce tabou et se prononcer chacun à sa façon pour la peine capitale. En effet, désormais le député Les Républicains, Olivier Dassault, prône le rétablissement de la peine de mort «pour les auteurs d'actes terroristes». «Les derniers attentats terroristes en Belgique ont montré l'inefficacité des différents gouvernements européens pour lutter contre ce fléau qui gangrène notre société», explique-t-il. «Ce n'est pas les simples représailles du retrait de la nationalité ou une peine d'une période de sûreté pouvant aller jusqu'à 30 ans qui effrayeront ces ennemis de la liberté mais bien davantage : la peur de tomber sous le couperet de la justice», estime-t-il dans un communiqué. La peine capitale a été abolie en France en 1981. Le député juge le Premier ministre Manuel Valls «coupable de non-assistance à peuple en danger» et pense que «ces individus qui sont prêts à massacrer nos enfants, endeuiller des familles sur le territoire qui les a accueillis par leur naissance ou leur intégration n'ont plus à recevoir de compassion de la part de notre nation». Selon lui, une perpétuité «incompressible», idée avancée par certains à droite, dont Nathalie Kosciusko-Morizet, est insuffisante, car elle «ne perturbera jamais les projets diaboliques de ces bombes humaines». Jeudi, de son côté l'ancien député LR et actuel président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, a déclaré que s'il avait été parlementaire en 1981, il croit qu'il «n'aurait pas voté l'abolition de la peine de mort». «Aujourd'hui, avec le recul je pense que supprimer la peine de mort a du sens à une condition : ceux qui étaient susceptibles d'en relever ne doivent jamais jamais sortir de prison», a-t-il ajouté. Reste à savoir jusqu'où cette idée fera son chemin à droite et surtout si certaines personnalités de gauche oseront s'exprimer positivement sur la question. Manuel Valls, considéré comme à la droite de la gauche, pourrait par exemple saisir cette opportunité pour se démarquer de l'image laxiste véhiculée par sa famille politique. A n'en pas douter, de nombreux sondages seront faits dans les jours et mois qui viennent sur la question et la réponse des Français sera celle qui aura le plus d'impact et surtout qui devra guider en grande partie, et comme toujours, les nouvelles «valeurs» des politiques de chaque camp. F. M.

Japon

Après les séismes, une bataille contre les glissements de terrain

Les secouristes étaient engagés hier dans une course contre la montre face aux risques de nouveaux glissements de terrain après une série de séismes dans le sud-ouest du Japon, qui va recevoir l'aide de l'aviation américaine. Le premier tremblement de terre survenu jeudi soir et le second, plus puissant, qui avait frappé dans la nuit de vendredi à samedi, ont fait 41 morts. Onze personnes restaient officiellement portées disparues hier, avec la crainte qu'elles n'aient été enterrées vives sous les maisons effondrées ou les éboulements.

Près de 1 000 personnes ont également été blessées, dont 184 grièvement.

Dans la belle région montagneuse de Minami-Aso, où des torrents de boue ont tout emporté sur leur passage, des dizaines de sauveteurs munis de pelles fouillaient les décombres, sous le soleil revenu après d'abondantes pluies qui font redouter d'autres drames.

«J'ai entendu un grondement juste après le séisme, puis quelques minutes plus tard de l'eau a envahi la maison», a raconté Yoko Heta, 38 ans. Son voisin est mort dans le drame avec son chien, tandis que sa femme demeurerait introuvable.

Dans la ville voisine de Mashiki, très peu des maisons traditionnelles en bois aux élégants toits de tuiles sont restées intactes. Les survivants tentaient hier de s'organiser.

«Je dors dans une voiture et, dans la journée, je reste dans cette tente», confie Seiya Takamori, un plombier de 52 ans, en montrant son abri en bâches de plastique bleu. «Dans la région, nous savons tous

qu'une faille active se trouvait sous la ville mais personne ne s'en inquiétait vraiment».

Masanori Masuda, 59 ans, qui a également bâti un logement de fortune, explique que beaucoup de maisons restées dans un état correct après le premier tremblement de terre ont reçu un peu de grâce avec le second.

Au total, plus de 90 000 personnes ont été évacuées, dont 300 d'une zone proche d'un barrage qui menaçait de rompre.

«Je suis tellement heureux que nous soyons en vie. C'est tout ce qui compte», lâche Kenji Shiroshita, 48 ans, tout en faisant la queue pour recevoir un peu d'eau et de riz. «Je ne m'attendais pas au second séisme, j'ai été complètement pris au dépourvu».

Les deux puissantes secousses ont déclenché de gigantesques glissements de terrain qui ont englouti des habitations, des routes et des voies de chemin de fer et même réduit à un tas de décombres des bâtiments modernes.

Des images aériennes montraient le pont d'un grand axe routier tombé sur une chaussée en contrebas, ses piliers littéralement fauchés.

Le gouvernement a envoyé 25 000 soldats, pompiers, médecins et autres sauveteurs dans les régions affectées. L'armée américaine a par ailleurs annoncé, dans un communiqué, «préparer un soutien aérien», en vertu de «l'alliance de longue date qui unit le Japon et les États-Unis».

«Nous sommes reconnaissants pour cette proposition», a réagi hier le Premier ministre japonais, Shinzo Abe. Près de 50 000 soldats américains sont stationnés au Japon.

Environ 400 répliques ont secoué ces derniers jours Kumamoto et d'autres points du centre de l'île de Kyushu, une région peu habituée aux tremblements de terre très fréquents dans d'autres parties de l'archipel nippon.

«Lorsque j'ai vu les images du désastre de Tohoku (le séisme de magnitude 9 en 2011 et le tsunami consécutif ayant provoqué la catastrophe nucléaire de Fukushima, dans le nord-est du Japon), j'avais l'impression de voir un film. Il faut vraiment le vivre pour se rendre compte à quel point il est terrifiant de se trouver dans un séisme», avoue M. Takamori.

Quelque 64 000 foyers étaient toujours privés d'électricité hier, selon la compagnie Kyushu Electric Power. Aucune anomalie n'a été relevée dans la centrale nucléaire de Sendai (préfecture de Kagoshima) où se trouvent les deux seuls réacteurs du Japon en service, ni dans celles de Genkai et Ehime, également secouées, ont assuré les opérateurs.

Alors que plusieurs usines de la région étaient déjà à l'arrêt depuis vendredi (Honda, Sony), le géant automobile Toyota a annoncé hier la suspension par étapes d'une grande partie de la production de véhicules dans le pays à partir de lundi, «en raison d'une pénurie de pièces».

Situé à la jonction de quatre plaques tectoniques, l'archipel subit chaque année plus de 20% des séismes les plus forts recensés sur Terre. Les Japonais sont encore plus sensibles aux risques depuis la catastrophe de mars 2011, qui avait tué quelque 18 500 personnes. S. A.



«Constantine, capitale de la culture arabe»

Sellal préside la cérémonie de clôture

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé, samedi à Constantine, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la cérémonie de clôture de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Après une année d'activités culturelles et artistiques, le rideau de la manifestation tombe, laissant des souvenirs chez les participants comme chez la population de la ville.

Par Adéla S.

En présence de membres du gouvernement, de représentants du corps diplo-



Ph. DR

matique accrédité en Algérie, d'artistes et d'un public nombreux, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a lu un message du chef de l'Etat, soulignant que la ville des ponts a été durant toute une année un espace de rencontres et d'interaction où se sont côtoyées les élites arabes du Mashreq et du Maghreb pour échanger autour des arts, du savoir et de la culture. Le président de la République a également affirmé

que le savoir a trouvé refuge à Constantine. «Le savoir semble avoir trouvé refuge dans votre ville et en a fait sa citadelle à tel point que nul ne peut imaginer que le savoir et Constantine puissent se dissocier un jour», a-t-il dit, soutenant qu'«Allah a gratifié l'Algérie d'un homme qui aspirait un avenir pour l'Algérie. Il s'agit bien sûr de Abdelhamid Ibn Badis, Essanhadjji par affiliation».

Le chef de l'Etat a rendu hommage à l'imam Benbadis, souli-

gnant que «le savoir devait être pour l'Algérien un besoin aussi vital que l'air qu'il respire et que la liberté n'était pas un vain mot mais bel et bien le butin d'une lutte âpre et c'est à partir de ce socle solide que Abdelhamid Ibn Badis a su défendre la langue arabe et la culture algérienne».

Constantine «a été, durant toute une année, un espace de rencontres et d'interaction où se sont côtoyées les élites arabes du Mashreq et du Maghreb pour

échanger autour des arts, du savoir et de la culture, mettant en exergue leur richesse et leur diversité, et où se sont renforcés les liens naturels entre l'Algérien et ses frères dans l'espace plus large qui s'étend sur les deux continents que sont l'Afrique et l'Asie», a ajouté le chef de l'Etat.

«Si cette année a été riche en production culturelle, tout le mérite en revient à ces hommes et à ces femmes qui ont contribué à son succès par leurs apports et leurs œuvres et auxquels nous rendons hommage», a estimé le Président Bouteflika.

Il est à noter que la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» a vu la participation de la totalité des pays arabes. Des semaines culturelles, des soirées artistiques, des représentations théâtrales ainsi que des colloques et des conférences-débats ont été organisés au cours de cette année.

A. S.

Oran

Quand la lecture s'invite au jardin

Une centaine d'Oranais, jeunes et moins jeunes, un livre à la main chacun et lisant silencieusement, dans un cadre aussi idyllique que la promenade Ibn-Badis (ex-Létang) surplombant la mer, de surcroît durant la journée du Savoir (youm el Ilm), est un véritable acte de «résistance» culturelle à l'ère du tout numérique.

C'est en substance le sentiment de tous les participants à cette manifestation de lecture collective, organisée conjointement par les associations «Bel Horizon» et «Le petit lecteur» qui est à sa quatrième édition et, tout particulièrement, le sentiment de Kouider Metaïr, président de Bel Horizon.

«Chaque année, nous essayons de donner à la journée du Savoir, le 16 avril, un contenu culturel, un contenu de lecture, par un rassemblement littéraire regroupant des Oranais de tous bords dans un site aussi paradisiaque que la promenade Ibn Badis, un site qui marque les visiteurs et qui incite au calme et à la sérénité. Notre objectif est de susciter la lecture et de faire en sorte que ce magnifique jardin devienne un circuit culturel pour les jeunes d'abord et pour tous les citoyens, qu'ils soient oranais ou de passa-

ge», souligne Kouider Metaïr.

Face à la mer, assis sur les marches d'escaliers menant vers les hauteurs du jardin, en groupes ou individuellement, chaque lecteur était plongé dans son livre. Contrairement à ce que disait Albert Camus, Oran ne tourne pas vraiment le dos à la mer. Et à la promenade Ibn Badis, le visiteur a l'impression qu'une vue sur mer aussi époustouflante se mérite, se gagne par l'effort accompli de la visite elle-même ou par l'effort d'une lecture dans un site de rêve.

Et dans ce site, personne ne faisait mine de lire. Tous lisaient réellement et avec enthousiasme, presque dopés par le paysage et l'air pur et par un certain sentiment de complicité et de communion entre les participants qui s'est développé de livre en livre, de page en page, de déclamation en déclamation, d'arbre en arbre en ces lieux plus que centenaires.

Amina, 23 ans, étudiante en licence de français, un roman de Mohamed Dib à la main, estime que «rien n'égale la lecture sur un livre, en papier, surtout dans un site comme celui-ci, un site qui invite à la réflexion et au calme. On a l'impression de

mieux comprendre ce qu'on lit, d'être en phase avec la nature et avec l'esprit, un certain équilibre s'installe en nous. C'est une expérience formidable, c'est la troisième fois que je participe».

Pour Samir, 22 ans, étudiant en électrotechnique, «ceux qui ne lisent pas ne savent pas ce qu'ils ratent. Et s'ils venaient à la promenade de Létang, je crois bien qu'ils attraperaient le virus de la lecture et celui des belles vues d'Oran. J'ai envie que cette expérience se renouvelle chaque semaine. Et, mis à part la lecture, on fait la connaissance de nouvelles personnes, on se fait de nouveaux amis et on sent qu'on est en train de prendre part à un événement important qui vaut le détour».

A noter que cette année, l'événement est organisé sous le slogan «La lecture est une amitié», une citation célèbre de l'écrivain Marcel Proust et chaque citoyen a été invité à y participer, à condition qu'il soit muni d'un ou de plusieurs livres de son choix. C'est, en quelque sorte, le ticket d'entrée à cette fête du livre.

F. H.

Maison de la culture d'El Khroub

Un bon nombre de livres disponibles

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré, samedi à Constantine, la nouvelle Maison de la culture de la commune d'El Khroub.

M. Sellal a appelé, à cette occasion, les responsables des infrastructures culturelles à s'ouvrir sur le public et à ouvrir les portes de ces structures aux associations versées dans les domaines artistique et cul-

turel.

Il a affirmé que la promotion de la culture passe par «des activités régulières, permanentes et de qualité», et mis en exergue l'importance de la maintenance des structures et des équipements culturels.

Le Premier ministre, soutenant que ces infrastructures doivent jouer «pleinement» leur rôle dans la promotion de la

culture, a également appelé ces mêmes structures à préserver l'unité nationale.

Inscrite dans le cadre du programme de réalisation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», cette infrastructure sera d'un impact certain dans la redynamisation de la scène culturelle dans la deuxième plus grande commune en

matière de densité démographique, dans la wilaya de Constantine.

Une enveloppe financière de plus de 470 millions de dinars a été allouée pour la concrétisation de ce projet qui figure parmi six projets similaires dont a bénéficié la ville des ponts dans le cadre de l'événement culturel.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sirius

Jusqu'au 20 avril :

Exposition «Un con Scient» de l'artiste photographe Mizo.

Salle El Mouggag

Jusqu'au 27 avril :

Projection du long-métrage de fiction *Le patio* à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h.

Librairie El Idjtihad (rue Arezki-Hamani, Alger)

Jusqu'au 18 avril :

Exposition-vente de peinture de Morad Foughali.

Salle Ibn Zeydoun

30 avril :

Célébration de la Journée internationale du jazz.

Cinémathèque Algérienne

Samedi 23 avril à 18h30 :

Cinéma «Hommage à Roger Hanin».

Soirée d'ouverture

avec la projection du film

Soleil de Roger Hanin

(France, Italie, drame, 90',

1997) avec Sophia Loren,

Philippe Noiret, Marianne

Sägebrecht, en présence

d'Isabelle Hanin et présenté

par Samir Ardjoum, journaliste

et critique de cinéma.

Coup-franc direct

Que veut Raouraoua ?

Par Mahfoud M.

Amesure que le temps s'écoule, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, semble paniquer dans le dossier du remplacement du coach démissionnaire de l'EN, Gourcuff. En effet, bien qu'il ait dit n'être pas pressé, qu'il réfléchira bien à la question avant de choisir un entraîneur à notre équipe nationale, voilà qu'il commence à paniquer en lançant à chaque fois le nom d'un coach qui pourrait être choisi comme prochain sélectionneur. Après Leekens, voilà qu'il sort le nom du coach turc, Fateh Terim, plus connu pour être un entraîneur de club et qui ne peut pas donc conduire notre sélection vers les cimes. Il semblerait que Raouraoua se brouille les idées, lui qui sait que l'idéal pour cette situation est de ramener un coach qui sait communiquer avec les joueurs dont la majorité sont des expatriés et qu'il faudra bien gérer pour tenter d'aller le plus loin possible et ramener la qualification pour la troisième fois consécutive au Mondial. D'ailleurs, le président de la FAF devrait associer les autres membres du BF dans le choix du coach pour ne pas avoir à se tromper encore une fois, sachant que la situation est quelque peu délicate et qu'il faudra donc bien y réfléchir.

M. M.

Escrime/ Championnats d'Afrique (2^e journée)

L'EN décroche deux médailles de bronze

LES ALGÉRIENNES Sarah Atrouz et Abik Boungab ont décroché les deux médailles de bronze du sabre féminin (individuel), à l'issue de la deuxième journée des championnats d'Afrique d'escrime, disputée samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger).

La championne d'Afrique juniors, Sarah Atrouz (17 ans) s'est inclinée en demi-finale face à l'Égyptienne Mennatalla Ahmed (12-15), alors que sa compatriote Abik Boungab a été battue par la favorite de l'épreuve la Tunisienne Azza Besbes sur le score 4 touches à 15.

En finale de l'épreuve, Azza Besbes (25 ans) a dominé Mennatalla Ahmed sur le score de 15 touches à 8, ajoutant un 18^e titre africain à son riche palmarès, et une deuxième médaille d'or pour la Tunisie dans cette compétition, après celle remportée, vendredi, par sa sœur aînée Sarra en épée féminine individuelle.

«C'était une belle victoire, encore un titre africain gagné. C'est vrai que je n'ai pas dégagé une impression de sérénité tout au long de la journée, mais l'essentiel est d'avoir décroché un nouveau titre continental pour mon pays, la Tunisie», a déclaré Besbes.

Chez les messieurs, cette deuxième journée de compétition a vu la consécration de l'épéiste sénégalais Alexandre

Bouzaid qui s'est imposé en finale face à l'Égyptien Ayman Favez sur le score de 10 touches à 6. «C'était une finale entre les deux meilleurs épéistes africains, ça s'est joué sur une où deux touches dans la troisième manche qui ont été favorables pour moi. Je suis super content et maintenant rendez-vous au JO-2016 pour essayer de décrocher une médaille pour le Sénégal et l'Afrique», a déclaré Alexandre Bouzaid qui a tenu à remercier le président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Bernoui, d'être intervenu auprès des autorités algériennes pour obtenir son visa à temps.

Les médailles de bronze de l'épée masculine individuelle sont revenues aux Égyptiens Mohsen Mahmoud et Ahmed Elsaghir.

Après deux journées de compétition, l'Algérie occupe la 4^e place au tableau des médailles avec 4 médailles (1 argent et 3 bronze), derrière la Tunisie première avec 5 médailles (2 or, 3 bronze), l'Égypte avec 6 médailles (1 or, 2 argent, et 3 bronze), et le Sénégal avec une médaille d'or.

Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernoui, a dressé un bilan positif de la participation algérienne à ces joutes africaines, vu que l'Algérie prend part à cette compétition avec une majorité d'athlètes juniors.

Tennis/ Fed-Cup 2016 / Zone Europe-Afrique L'équipe algérienne bat Malte

LA SÉLECTION algérienne de tennis a battu son homologue maltaise (2-0) en match de classement disputé samedi sur les courts de Bellevue, dans la région d'Ulcinj (Monténégro), évitant ainsi la débâcle totale dans cette compétition, qu'elle a abordée avec trois défaites consécutives. Versée dans la Poule (C) du Groupe 3 de la Zone Europe-Afrique, la sélection algérienne, composée d'Amira Benaïssa et Lynda Benkaddour a commencé par aligner trois défaites de rang, respectivement (2-1) contre Chypre, puis (3-0) contre la Moldavie, et enfin (3-0) contre Madagascar. Dernière de sa poule à l'issue de cette phase,



avec zéro point au compteur, la sélection algérienne a affronté son homologue maltaise, ayant également terminé à la dernière place de la poule (A), après avoir aligné trois défaites de rang, contre la Tunisie, la Grèce et le Luxembourg. Le succès de l'Algérie contre Malte lui permet de terminer à la 13^e place, sur un total de 16 pays.

Coupe d'Algérie MCA-NAHD, une finale inédite

■ Le Nasr d'Hussein-Dey qui s'est qualifié jeudi dernier en finale de la Coupe d'Algérie de football en éliminant l'USMBA connaît désormais son adversaire qui n'est autre que le Mouloudia d'Alger qui a sorti l'US Tébessa, la battant sur le score de 3 à 0.

Par Mahfoud M.

Il faut dire que cela était attendu, tant le Doyen était supérieur à cette modeste formation de Tébessa qui n'a pas pu faire le poids. A rappeler que les buts de la rencontre ont été inscrits par Zeghdane (4'), Abid (25' sur penalty) et Hachoud (63') pour le MCA. C'est la neuvième finale pour les Mouloudéens, qui malgré une situation quelque peu difficile en championnat, ont pu se ressaisir et postuler donc à un autre titre après avoir arraché sept Coupes d'Algérie jusqu'à présent. Le retour du controversé coordinateur du MCA, Omar Ghrib, a, semble-t-il, donné des ailes aux joueurs qui se sont surpassés et ont décidé de se donner à fond pour l'emporter face aux Tébessais et donc arracher ce ticket pour la finale qui ne sera pas une partie de plaisir face au voisin nahdiste qui est animé de la même volonté, c'est-à-dire remporté cette Coupe, qui serait le deuxième trophée pour les Sang et Or après celui remporté en 1979 face à la JSK. Les gars d'Hussein-Dey qui ont fait un beau parcours en Coupe, en éliminant surtout le tenant du titre,

Le Mouloudia veut sa huitième Coupe



le Mouloudia de Béjaïa, souhaitent terminer la saison en beauté en remportant ce titre qui fuit le club depuis un bon bout de temps. Avec un amalgame entre jeunes et chevronnés, l'effectif du Nasria reste déterminé à rendre au NAHD son lustre d'autant même si cela ne sera pas facile devant le Mouloudia qui donnera tout dans cette finale, surtout que

ce sera le seul moyen pour sauver la saison. En tout cas, cette finale devrait être très disputée entre deux équipes qui se connaissent très bien et qui se sont déjà rencontrées à deux reprises, avec un avantage psychologique pour le NAHD qui a remporté un match et a fait match nul lors du second match. M. M.

USM Alger

Zemmamouche de retour à l'entraînement

Le gardien international de l'USM Alger, Mohamed Amine Zemmamouche, absent des terrains depuis novembre 2015 à cause d'une blessure, a repris les entraînements avec le reste du groupe samedi au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a annoncé le club algérois sur son site officiel. L'enfant de Mila souffrait d'une blessure au coude et a commenté par des soins et des séances de kinésithérapie. Mais constatant que celles-ci n'ont rien donné, il

s'est résout à subir une intervention chirurgicale, en janvier 2016, au Centre hospitalier «Aspetar», au Qatar. Après avoir observé une courte période de repos, «Zema» a entamé une longue phase de rééducation, avant de recevoir le feu vert du médecin, ce samedi, pour reprendre les entraînements collectifs. Zemmamouche (31 ans), considéré comme un atout majeur chez les Rouge et Noir, n'avait plus joué en compétition officielle depuis la finale aller de la

Ligue des Champions contre le TP Mazembé (1-2). En l'absence de leur gardien N°1, les Usmistes ont fait confiance à leur premier suppléant, Smaïl Mansouri, ayant convenablement fait tourner la boutique, réussissant au passage plusieurs «grands matchs» sur le plan individuel. L'USM Alger est l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, avec 12 points d'avance sur son poursuivant direct, le MO Béjaïa, à seulement 5 journées de la fin de la saison.

Coupe de la Confédération

Misr Elmaqasah en mauvaise posture en championnat

La formation égyptienne de Misr Elmaqasah s'est inclinée vendredi soir en déplacement face à Wadi Degla (1-0) en mise à jour de la 23^e journée du championnat d'Égypte de football, avant d'affronter mardi le CS Constantine en 8^e de finale (retour) de la Coupe de la Confédération (CAF). A l'issue de cette défaite, Misr Elmaqasah stagne à la 8^e place au classement avec 36 points, à 17 longueurs du leader Al-Ahly. Lors du match aller disputé au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, les Égyptiens se sont inclinés sur le score de 1 à 0, sur un but inscrit par l'ancien international algérien Mourad Meghni au prix d'un coup franc direct à la 88^e minute de jeu. Le CSC, qui se rendra au Caire samedi soir, reste sur une victoire à domicile décrochée vendredi face à l'ASM Oran (2-0) pour le

compte de la 25^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. La seconde manche prévue mardi au Caire sera dirigée par un trio

arbitral marocain composé de Bouchaib El Ahrach, assisté de ses deux compatriotes Redouane Achik et Yahia Nouali.

Athlétisme

Makhloufi et Keddar se disent bien préparés

LES DEMI-FONDISTES algériens, Taoufik Makhloufi et Salim Keddar, en stage bloqué en Afrique du Sud depuis le 5 avril, ont dressé «un bilan positif» de leur préparation, après dix jours de dur labeur. «Nous sommes encadrés par l'entraîneur français Philippe Dupont, et nous travaillons à raison de deux séances par jour : une le matin et une autre l'après-midi. Pour le moment, tout se passe bien», ont déclaré les deux athlètes au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Le stage de Makhloufi et de Keddar durera une bonne quarantaine de jours, dans la région de Potchefstroom, en vue des prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme en juin en Afrique du Sud et des Jeux Olympiques en août au Brésil. Il s'agit du 2^e stage pour ces deux athlètes en Afrique du Sud, car ils s'étaient déjà regroupés dans ce pays pendant plusieurs semaines, au mois de janvier dernier. Pendant les prochains Championnats d'Afrique, Makhloufi sera aligné sur le 800m et Keddar sur le 1500m. Mais lors des JO de Rio, «les deux athlètes seront alignés sur le 1500m», rappelle la FAA.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Poste de DTS des jeunes catégories MC Alger

Ali Benchikh donne son accord

L'ANCIEN milieu international Ali Benchikh a donné son accord de principe pour occuper le poste de directeur technique sportif (DTS) des jeunes catégories au MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), a appris l'APS dimanche auprès de l'intéressé.

«J'ai donné mon accord de principe pour assurer cette mission qui correspond parfaitement à mes ambitions. Je dois rencontrer dans les deux prochains jours les responsables du club pour finaliser mon engagement», a indiqué Ali Benchikh.

Ancien joueur du club durant les années 1970-1980, Benchikh (60 ans) avait occupé ce poste par le passé avant de quitter ses fonctions.

Le poste de DTS des jeunes catégories était occupé jusque-

là par Lotfi Amrouche avant que ce dernier ne se voit confier les rênes de l'équipe première après le départ de l'entraîneur Meziane Ighil en février dernier.

«J'ai toujours aimé travailler avec les jeunes, c'est en quelque sorte ma passion. J'espère pouvoir faire un bon travail avec le MCA et permettre à certains joueurs de s'affirmer pour renforcer à l'avenir l'équipe fanion», a-t-il ajouté.

Benchikh a fait l'essentiel de sa carrière de joueur au MC Alger, avant de se reconverter en entraîneur à la fin des années 1980 où il avait eu notamment à travailler avec les jeunes catégories du club algérois puis d'entraîner l'équipe première à une reprise (1996-1997).

Racim S.

Algérie-Palestine

Le Premier ministre palestinien en visite officielle en Algérie

LE PREMIER ministre de l'Etat de Palestine, Rami Hamdallah, a entamé dimanche une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Dans une brève déclaration à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, M.Hamdallah a indiqué qu'il examinera avec les responsables algériens «l'ensemble des ques-

tions intéressant les deux pays notamment politiques et économiques», soulignant «les relations historiques solides» unissant l'Etat de Palestine et l'Algérie.

Le Premier ministre palestinien a également adressé ses remerciements à l'Algérie pour «son soutien moral et matériel constant et régulier» au peuple palestinien et à sa cause.

R. N.

Guelma

Une première exposition dédiée aux livres d'occasion

UNE EXPOSITION de près de 1 000 livres d'occasion, dans divers domaines et spécialités, se tient à Guelma, une première manifestation du genre qu'abrite la ville.

Inscrite dans le cadre des festivités de célébration de «Youm el ilm» (le jour du savoir), l'exposition, ouverte à la maison de jeunes Salah-Boubnider, au centre-ville, se poursuivra jusqu'au 23 avril courant.

L'exposition qui a connu une grande affluence, dès son ouverture samedi, est répartie en une quinzaine de domaines, avec des livres d'occasion édités dans les langues arabe, française et anglaise.

«Les livres exposés ont été collectés auprès de citoyens et de participants à cette exposition, et sélectionnés par un comité de lecture», a indiqué à l'APS le directeur de la maison de jeunes, Amar Bouchelaghem, soulignant que la collecte des livres avait commencé en mars dernier.

Il a ajouté qu'un récépissé est remis à toute personne offrant un livre pour cette exposition, et qu'avec le «petit bon», des échanges de livres peuvent s'effectuer.

M. Bouchelaghem a précisé que l'objectif de l'exposition est d'«attiser la curiosité et d'inciter à la lecture», notamment parmi les jeunes tout en aidant les nécessiteux à acquérir des livres qu'ils peuvent utiliser dans leurs études ou recherches.

Ouvert sous la slogan «Donnons aux livres une nouvelle vie», l'exposition a eu l'appréciation de beaucoup de visiteurs qui ont trouvé dans les stands de très rares œuvres.

Abdrezak B. a confié avoir déniché «trois perles rares», des livres non disponibles dans les bibliothèques et autres librairies. Oussama, élève en cycle moyen, affirme quant à lui, avoir bénéficié de plusieurs manuels scolaires en langue française.

K. L.

Clôture de "Constantine capitale de la culture arabe"



Loumis

Djalou@hotmail.com

Commune de Béjaïa

Des citoyens paralysent le trafic routier dans le centre-ville

■ Les mécontents qui étaient en nombre ont coupé le boulevard de la Liberté jouxtant le siège de la wilaya, ce qui a provoqué une paralysie du trafic routier.

Par Hocine C.

Des dizaines de citoyens issus des quartiers et localités périphériques de la commune de Béjaïa, notamment celles d'Ighil Oujilvane et Ain Skhoune se sont rassemblés à nouveau devant le siège de la wilaya pour crier leur détresse face à la situation sociale peu reluisante dans laquelle ils vivent et surtout rappeler le calvaire auquel ils font face depuis 25 ans. Les mécontents qui étaient en nombre ont coupé le boule-

vard de la Liberté jouxtant le siège de la wilaya, ce qui a provoqué une paralysie du trafic routier et contraint les usagers à faire des détours et raccourcis via les venelles et rues jouxtant le tribunal et la SDE ex-Sonalegaz pour rejoindre les deux bouts de la ville (Porte Sarasine, Université, etc... Les mécontents ont réclamé à nouveau la prise en charge de leurs revendications dont l'alimentation en énergie électrique, l'éclairage public et l'aménagement des routes, etc... «Nous avons saisi maintes fois les autorités

locales mais à chaque fois des engagements sont pris mais, ils ne sont jamais suivis de faits», déclarent les mécontents qui interpellent les autorités de la wilaya, à leur tête le wali, afin d'intervenir. Une délégation de représentants de ces derniers a été reçue par le chef de cabinet du wali et des élus locaux. Celle-ci a expliqué les préoccupations des habitants qui devraient être transmises au wali et prises en charge sous peu, selon des échos.

H. C.

Alger-Abu Dhabi

Ouverture prochaine d'une ligne aérienne directe

UNE LIGNE aérienne directe liant les deux capitales algérienne et émiratie, Alger et Abu Dhabi, sera ouverte prochainement, a annoncé dimanche à Abu Dhabi, l'ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes Unis, Salah Attiya.

Intervenant au premier Forum économique algéro-émirati, le diplomate algérien a expliqué que cette nouvelle ligne allait contribuer dans le renforcement des échanges commerciaux et économiques entre les deux pays.

Actuellement, plusieurs vols réguliers existent entre Alger et Dubaï (première ville émiratie) assurés par les compagnies des

deux pays et même étrangères (par transit).

La liaison Alger-Abu Dhabi sera desservie par les deux compagnies Air Algérie et Etihad Airlines, a indiqué à l'APS M. Attiya, ajoutant que les discussions entre les deux compagnies sont à un stade «très avancé».

Lors de son intervention au Forum d'affaires, M. Attiya a également fait savoir que l'Algérie participerait, pour la première fois, au prochain «Global Village», qui se tiendra à Dubaï de novembre 2016 à avril 2017, durant lequel des entreprises du monde entier viennent exposer et vendre leurs produits, notamment agroalimentaires, artisa-

naux et autres.

En outre, l'Algérie va également participer pour la première fois au festival de Cheikh Zayed pour le patrimoine prévu en novembre 2016.

Selon M. Attiya, l'Algérie peut s'inspirer de l'expérience émiratie pour diversifier son économie et sortir de sa dépendance des hydrocarbures.

«L'Algérie se dirige vers la diversification de son économie et les EAU ont déjà engagé avec succès cette option. Cet aspect favorise donc l'élargissement et le renforcement de notre coopération bilatérale», avance-t-il.

Safy T.